

Ecole Fondamentale Sainte-Marie
Rue de l'Aurore, 223
5100 JAMBES
☎ : 081/30 00 18
Fax :081/30 97 95
e-mail : ecolefondstemarie@skynet.be



Label européen aux initiatives innovantes
dans l'apprentissage des langues

Contrat de notre école

Nous formons une famille, voilà pourquoi nous devons vous parler des devoirs et des responsabilités de chacun.

Avec l'aide de tous, nous vivons dans une école où règnent le respect et la convivialité.

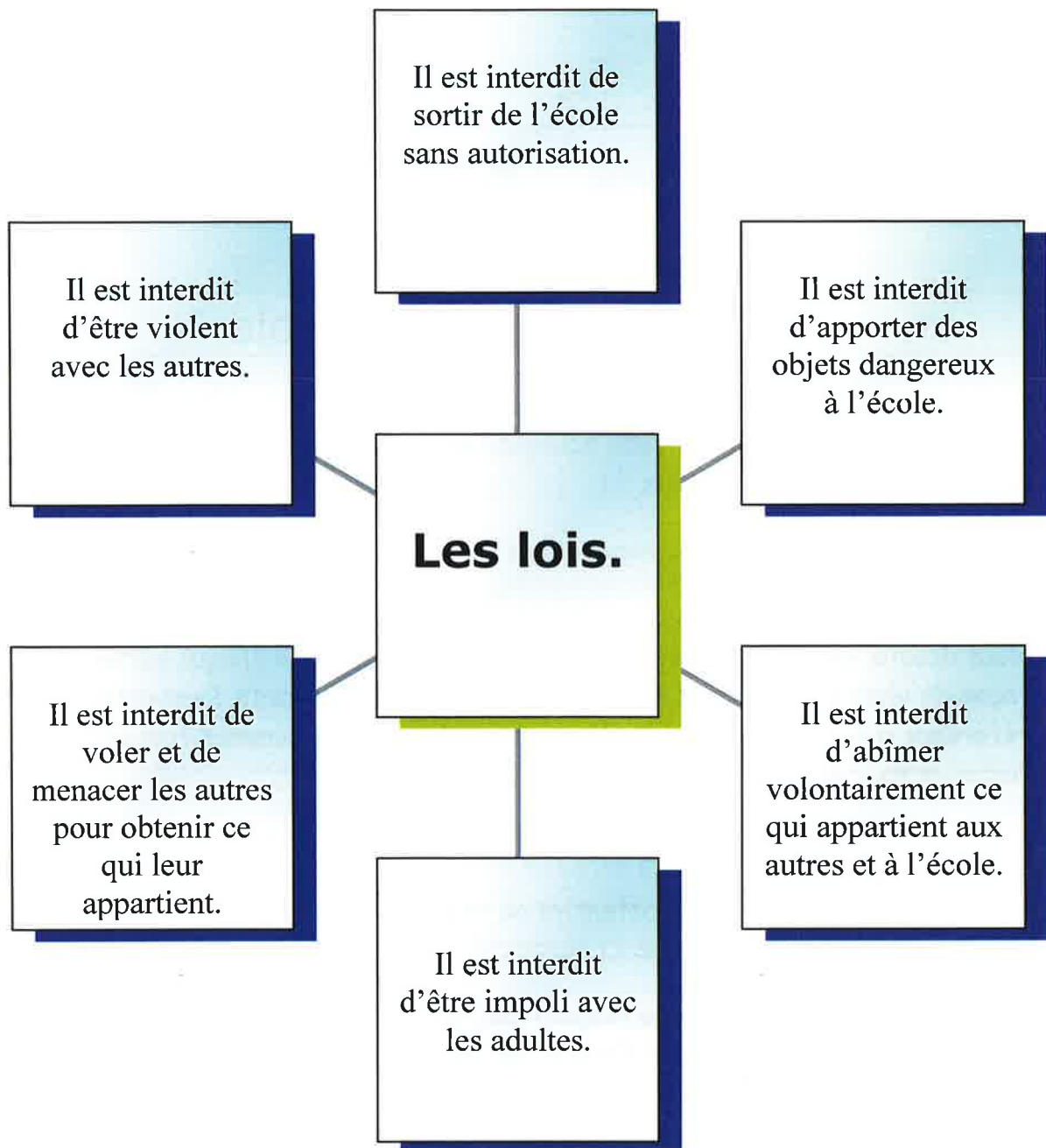
Nous devons tous faire un effort constant pour respecter chaque personne dans la façon de vivre les relations entre adultes et avec les enfants. Respecter chacun en référence avec l'Évangile : *« ce que vous voulez que les hommes fassent pour vous, faites-le pour eux »* Lc 6-31.

Toute l'équipe éducative est attentive au regard posé sur chacun. Afin que l'enfant se sente écouté, reconnu, aimé et respecté.

Nous voulons une éducation au respect des autres mais aussi de l'environnement. Il est important de développer l'esprit de conservation du milieu naturel qui nous entoure.

L'équipe éducative en collaboration avec les parents aidera les enfants à respecter les lois et les règles de l'école.

Afin que cette année scolaire soit une réussite, nous vous invitons à lire et ensuite à vous engager à respecter les contenus de ce contrat.



L'élève qui enfreint les lois sera amené à prendre conscience de l'ampleur de son mauvais comportement, cherchera des pistes afin d'éviter de le reproduire mais sera aussi sanctionné. (Carte rouge)

Pour chaque infraction, les parents seront avertis par le biais du journal de classe. Selon la gravité et les circonstances, l'élève pourra être convoqué par la direction avec ses parents.

Tous vols ou dégradations seront réparés.

L'élève qui a mal agi recevra une sanction adaptée et laissée à l'appréciation des enseignants en accord avec la direction.

Les sanctions possibles :

- Un travail écrit et une fiche de réflexion.
- Un travail d'utilité pour l'école.
- Une interdiction de participer à une activité.
- La suppression d'une sortie, d'une visite, ...

Dans les situations jugées plus graves, les sanctions en gradation :

- Une retenue (avec un travail à réaliser).
- Un jour d'exclusion de la classe (avec un travail à réaliser)
- Un jour de renvoi (avec un travail à réaliser à domicile).
- Une semaine de renvoi (avec un travail à réaliser à domicile).
- Le renvoi définitif (selon la procédure décrite dans le ROI).

Si l'élève fautif ne manifeste pas une volonté de s'améliorer, un dossier disciplinaire pourra être initié. Il sera géré par les enseignants et la direction. Certains faits graves justifient à eux seuls l'ouverture d'un dossier disciplinaire et/ou une mesure d'écartement temporaire ou définitif.

Nos droits et nos devoirs

1. J'ai droit au respect.

Par conséquent, je dois respecter aussi les autres.

Donc, chaque jour :

- o Devoir 1 : Je respecte la charte de ma classe.
- o Devoir 2 : Je respecte la charte de la cour de récréation et la charte des toilettes.
- o Devoir 3 : Je surveille mon langage et mon comportement ; je suis poli en geste(s) et en parole(s) envers les enfants de l'école.
- o Devoir 4 : Je tiens compte des remarques de tous les adultes.
- o Devoir 5 : J'accueille tout le monde dans mes jeux.
- o Devoir 6 : J'utilise les mots magiques : « merci, bonjour, s'il te plaît, pardon, au revoir, ... »

2. J'ai droit à l'autonomie, à la responsabilité.

Par conséquent, je me prends en main dans l'école.

Donc, chaque jour :

- o Devoir 7 : Je fais de mon mieux pour bien travailler en classe et je réalise les travaux qui me sont demandés.
- o Devoir 8 : Je réalise mes devoirs et j'étudie régulièrement.
- o Devoir 9 : Je me place dans les rangs au signal.
- o Devoir 10 : Je me déplace calmement dans les couloirs (sans courir, sans bousculer, sans crier). J'évite les déplacements inutiles.
- o Devoir 11 : Je profite des temps de récréation pour aller aux toilettes.
- o Devoir 12 : Je possède mon matériel au complet (je réapprovisionne mon plumier régulièrement).
- o Devoir 13 : Je range mes affaires.
- o Devoir 14 : Je veille à porter une tenue vestimentaire correcte et adaptée.
- o Devoir 15 : Je laisse mon GSM, les jeux électroniques, lecteurs mp3, ... à la maison. Pour les téléphones portables, une autorisation écrite de la direction sera éventuellement délivrée en cas d'absolue nécessité.

3. J'ai droit à un environnement riche et stimulant.

Par conséquent, je dois respecter tous les biens qui m'entourent.

Donc, chaque jour :

- o Devoir 16 : Je respecte le matériel que je possède, celui des autres et de l'école.
- o Devoir 17 : Je veille à la propreté de mon école (je jette les déchets dans la bonne poubelle)

Voici les règles utiles au bon fonctionnement de notre école. Si tu les respectes tu découvriras tout le plaisir de vivre ensemble.

Les enseignants t'aideront en construisant la charte de la classe.
Les règles seront affichées dans les différents endroits concernés.

Si tu enfreins les règles, chaque membre de l'équipe éducative est en droit de te réprimander et de te sanctionner. (Carte jaune)

Tu réfléchiras à ton mauvais comportement afin de t'améliorer, tu répareras le(s) tort(s) causé(s).

Les punitions possibles :

- Copier la règle non respectée.
- Faire signer une remarque dans le journal de classe.
- Présenter des excuses orales ou écrites.
- Réaliser une fiche de réflexion signée par tes parents.
- Effectuer un travail supplémentaire, signé par tes parents.
- Effectuer un travail « réparateur » de remise en état, de rangement, au service de l'école.
- La possibilité de recevoir une sanction.

Par la présente, je m'engage à faire tous les efforts nécessaires pour respecter les lois et les règles contenues dans ce contrat.

Ces lois et ces règles doivent être respectées en tout temps, que je sois sous la responsabilité de mon titulaire de classe, d'un autre enseignant, d'un surveillant ou toute autre personne intervenant dans l'école.

Pour démontrer le sérieux de mon engagement, je signe en bas de ce contrat.

Date : _____

Signatures :

Le titulaire

L'élève

Le parent

Les toilettes.



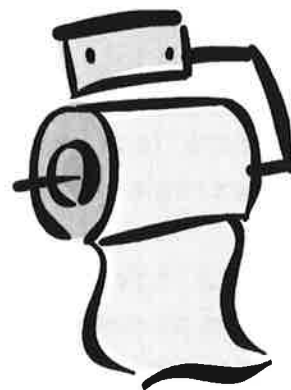
- J'ai l'autorisation du surveillant (carte)
- Je ne traîne pas.
- Je ne gaspille pas le papier.

• Je ne jette pas de boulettes de papier.

• Je ne mange pas.

• Je tire la chasse.

• Je ne lave pas mes chaussures.



• Je ferme les robinets.

• J'éteins la lumière.

• Je ne laisse pas trainer de vêtements.



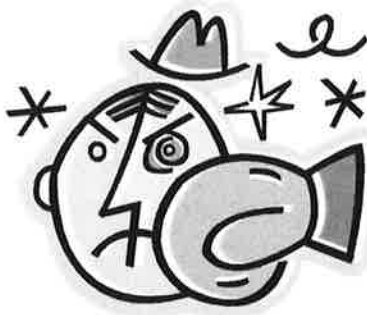
Quand la sonnerie retentit

- J'arrête mes jeux immédiatement.
- Je me dirige vers mon rang.
- Je me calme.
- Je me range en silence.
- J'avance en silence.
- Je ne quitte pas les rangs pour les toilettes.
- Je me tais dans les couloirs.



La charte de la cour de récréation

- Je dois respecter les lois et les règles de l'école.



- J'évite les bagarres, les coups et toute forme de violence.
- J'évite tous les jeux qui risquent de blesser les autres.

- Je joue sans lancer d'objets dangereux.
- Le football est autorisé dans la pelouse et par temps sec. Seuls les ballons fournis par l'école sont autorisés avec obligation de respecter l'horaire affiché.



Par temps de pluie ...

- Je dois jouer sous le préau, jamais dans la pelouse.

Environnement.

- Je mange ma collation dans la cour et je ne joue pas avec la nourriture.
- Je jette mes déchets dans les poubelles adéquates.



- Je respecte les arbres.
- Je reste dans la cour, je demande l'autorisation pour aller chercher le ballon, ...